

## Opération de Reconquête de la QUALITÉ de l'Eau des Captages de CAIX

Réunion du Comité de Pilotage de bilan des 5 ans

19 JANVIER 2018 – 14h30 – ROSIERES-EN-SANTERRE

Compte-rendu

### Présents

<b>SIEP du Santerre</b>	
<b>M. Philippe Cheval</b>	Président
<b>M. Gérard François</b>	Vice-Président
<b>Mme Liliane Rubin</b>	Membre du bureau
<b>M. Jean Louis Ramecki</b>	Membre du bureau
<b>M. Jean-Claude Walbrou</b>	Membre du bureau
<b>Mme Sandrine Petit</b>	Directrice
<b>Mme Marine Josse</b>	Animatrice de l'ORQUE
<b>GEONORD</b>	
<b>Mme Perrine Gamez</b>	Chargée de projet
<b>Agence de l'Eau Artois Picardie</b>	
<b>M. Loïg Meteron</b>	En charge des ORQUE
<b>DDTM</b>	
<b>Emilie Goriau</b>	Chef de service Environnement Mer Littoral
<b>Marion Hecquet</b>	Service Environnement Mer Littoral
<b>DREAL</b>	
<b>Frédéric Florent Giard</b>	Responsable du Pôle Planification et gestion de l'eau
<b>ARS</b>	
<b>Mickael Nguyen</b>	ARS responsable eau
<b>Chambre d'Agriculture de la Somme</b>	
<b>Philippe Touchais</b>	Chef de service
<b>Aurélie Albaut</b>	Référente AAC de Caix
<b>ABP</b>	

<b>Mme Delphine Beun</b>	Coordinatrice de la mission Eau et Agriculture Biologique
<b>Coopératives</b>	
<b>M. Jérôme Broquet</b>	SANA TERRA
<b>AMEVA</b>	
<b>Caroline Rohart</b>	SAGE Somme Aval
<b>Agro-Industries</b>	
<b>M. Jean-Pierre MOGAVERO</b>	SITPA
<b>Mme Aurélie Lize</b>	Bonduelle
<b>Safer</b>	
<b>Mme Amélie Lecocq</b>	
<b>M. Philippe Gautier</b>	
<b>Agriculteurs</b>	
<b>M. Alexandre Deroo</b>	
<b>M. Philippe Bourse</b>	
<b>M. Jean Baptiste Sailly</b>	

### Excusés

<b>Conseil régional</b>	
<b>Mme Marie Olivia Allard</b>	
<b>Agence de l'Eau Artois Picardie</b>	
<b>M. Serge Perdrix</b>	Ingénieur expert Industrie
<b>M. Jean Lalanne</b>	Chargé d'Intervention Spécialisé
<b>DREAL</b>	
<b>Mme Severine Denis</b>	Inspecteur des installations classées
<b>Coopératives</b>	
<b>Mme Estelle Cleuet</b>	Noriap
<b>M. Michael Winkelsass</b>	Noriap

### Documents transmis à l'ensemble des participants :

- Cartographie du territoire
- Version papier de la présentation



## Documents transmis dans le compte rendu :

- Plan d'actions agricoles
- SWOT agricole et non agricole

Cette réunion des membres du comité de pilotage de l'ORQUE des captages de CAIX a permis d'aborder les points suivants :

1. Propos introductifs de M. Cheval
2. Bilan de la démarche de l'ORQUE
3. Bilan du plan d'actions agricoles
4. Bilan du plan d'actions non agricoles
5. Qualité de l'eau
6. Conclusion et perspectives à venir
7. Temps d'échanges

Le document présenté en réunion et le compte-rendu sont consultables sur le site internet du SIEP :

<http://siep-du-santerre.fr> : Onglet "Qualité de l'eau" ➡ "Opération de Reconquête de la QUalité de l'Eau de Caix"

### **1. Propos introductifs**

Philippe CHEVAL, Président du SIEP du Santerre, remercie les participants pour leur présence. Il explique le contexte lié à l'Opération de Reconquête de la QUalité de l'Eau (ORQUE) de CAIX. Il précise que cette réunion de bilan présentera les résultats obtenus après 5 années de mise en place du programme d'actions. Elle permettra de mesurer l'avancement des actions et l'atteinte des objectifs fixés à 5 ans.

Philippe CHEVAL explique que pour l'ORQUE de Caix la démarche est plutôt curative car les taux de nitrates sont déjà élevés. Cette démarche initiée depuis plusieurs années a été imposée par l'Etat pour protéger cette ressource stratégique.

Il explique que le SIEP a décidé de mener la même démarche de manière volontaire sur les captages de Potte et Morchain depuis 2016. Le plan d'actions est en cours d'élaboration.

Enfin, il remercie tous les partenaires pour leur implication et leur investissement dans la démarche depuis de nombreuses années et rappelle que la qualité de l'eau est un enjeu primordial.

Il souhaite faire un tour de table afin que l'ensemble des membres se présentent.

## 2. Bilan de la démarche ORQUE

Marine JOSSE profite de ce bilan des 5 ans pour remercier les élus du SIEP pour leur confiance, le Président M. Cheval, pour son implication, sa détermination. La directrice générale des services, Mme Petit, pour son implication et sa disponibilité. Le bureau d'études GEONORD, Laurence Denis, Perrine Gamez et le reste de l'équipe ayant travaillé pour le SIEP, pour la qualité du travail effectué depuis le début du projet en 2010. L'AEAP, le principal financeur et partenaire technique. La Région, qui est financeur dans le cadre du plan Somme. Les services de la DDTM, qui se sont investis au côté du SIEP. L'ensemble des partenaires techniques impliqués sur le territoire ainsi que les principaux acteurs concernés : les agriculteurs et les collectivités pour leurs prises de conscience et les efforts réalisés.

Marine JOSSE, rappelle les éléments de contexte de l'étude, déjà présentés lors des précédentes réunions :

- Le territoire du SIEP du Santerre
- La démarche ORQUE
- Le financement de la démarche
- La présentation de l'AAC, la vulnérabilité intrinsèque et les communes concernées.

Marine JOSSE rappelle que l'animation de l'ORQUE est financée par l'AEAP à 70 % et par la Région (dans le cadre du plan Somme) à 10%. Les études ORQUE sont financées par l'AEAP à hauteur de 70 %. Certaines études et actions liées à l'ORQUE sont financées par l'AEAP à hauteur de 50% à 70%. Le coût total de l'opération ORQUE (études, mise en œuvre du plan d'actions et salaires) est de 709 150 € et le coût pour le SIEP est de 178 336 € soit 25% du coût total.

## 3. Bilan du plan d'actions agricole

Perrine GAMEZ énumère quelques chiffres importants suite à la mise à jour du parcellaire dans l'AAC en 2017 :

- Surface agricole dans l'AAC : 4669 ha dont 4004 ha suivis (86%)
- Surface dans les zones sensibles : 960 ha dont 891 ha suivis (93%)
- Nombre d'exploitations qui cultivent au moins une parcelle dans l'AAC : 106
- Nombre d'exploitations diagnostiquées : 62 (58%)
- Nombre de sièges dans l'AAC : 46 dont 42 diagnostiqués.



Toutes les données individuelles ont été synthétisées pour produire des données globales à l'échelle de l'AAC.

En 2017, 58 suivis ont été réalisés. Depuis la réalisation des diagnostics, 1 exploitant a cédé son exploitation, 1 exploitant est décédé. Pour la campagne 2017, un agriculteur a souhaité arrêter la démarche et un autre n'a pas répondu aux diverses sollicitations.

Perrine GAMEZ précise la structure du programme d'actions agricoles :

### **7 actions et 39 sous-actions (48 indicateurs)**

- Limiter les risques de pollution ponctuelle
- Améliorer les pratiques de fertilisation
- Limiter les pertes par ruissellement et infiltration
- Améliorer les pratiques de traitement
- Communiquer, former et sensibiliser les acteurs agricoles
- Communiquer, former et sensibiliser les acteurs agricoles
- Mettre en place une veille foncière

Pour rappel, 52% des objectifs étaient atteints en 2015.

Perrine GAMEZ présente les principaux résultats par grande action.

*Pour présenter les résultats, une analyse SWOT de l'anglais Strengths (forces), Weaknesses (faiblesses), Opportunities (opportunités), Threats (menaces) a été réalisée.*

*L'analyse SWOT fait partie des outils qui contribuent à l'étude de la pertinence et de la cohérence d'une action. Le résultat attendu se présente sous la forme d'un tableau comportant une grille composée de quatre grandes cases.*

*Dans le cadre d'une évaluation, l'analyse SWOT sert généralement à l'évaluation de programmes d'actions, en aidant à formaliser les points positifs et négatifs et à identifier les facteurs de son environnement pouvant influencer favorablement ou défavorablement sur le déroulement du programme d'actions.*

Ainsi en 2017, les objectifs sont atteints dans les cas suivants :

- 6 / 12 actions pour limiter les pollutions ponctuelles
- 4 / 7 actions pour améliorer les pratiques de fertilisation 3 / 4 actions pour limiter les pertes par infiltration ou ruissellement
- 5 / 10 actions pour améliorer les pratiques phytosanitaires
- 5 / 13 actions de communication, sensibilisation et formation
- 2 / 2 actions de veille foncière

### ACTION 1 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS PONCTUELLES

Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 6/12

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne implication des agriculteurs et bonne représentativité – 100% des agriculteurs qui ont le siège dans l'AAC ont été contactés</li> <li>91% des sources en eau protégées : +21%</li> <li>Stockages de GNR sécurisés : + 19%</li> <li>Aires étanches : +19% dans la ZAP et +19% dans l'AAC</li> <li>Systèmes de traitement des effluents : +10% dans la ZAP et +6% dans l'AAC</li> <li>Stockages d'azote liquide sécurisés : 100% dans la ZAP et 89% dans l'AAC</li> <li>Tous les locaux phytosanitaires étanches</li> <li>Stockages des huiles sécurisés : +46%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelques actions bien que réglementaires n'ont pas atteint les objectifs</li> <li>Choix de l'indicateur pour la gestion des fonds de cuves</li> <li>7 agriculteurs ne gèrent pas correctement les fonds de cuves</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement financier : PVE, PCAE, ...</li> <li>Formations et visites par les partenaires (Chambre d'Agriculture, Coopératives, Négociants, Groupe de développement, ...)</li> <li>Certifications des exploitations (ISO 14001, GLOBALGAP, CKC, ...)</li> <li>Appuis financiers de l'AEAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Contrôles sur les actions réglementaires ciblés dans l'AAC</li> </ul>

### ACTION 2 : AMELIORER LES PRATIQUES DE FERTILISATION AZOTEE

Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 4/7

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Respect de la Directive Nitrates</li> <li>Utilisation d'OAD : +20% dans la ZAP et +27% dans l'AAC</li> <li>Engagement MAEC OU PEA blé niveau 3 : 15 % de la ZAP</li> <li>Report du 1<sup>er</sup> apport d'azote sur tous les sols sensibles</li> <li>Réalisation de reliquats azotés</li> <li>Analyser les amendements organiques des élevages : +37%</li> <li>Sensibilisations et informations annuelles</li> <li>SIEP opérateur MAEC depuis 2012</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix et pertinence de l'indicateur (nombre d'agriculteurs)</li> <li>Gestion de la fertilisation azotée optimisable</li> <li>Faible mobilisation pour les aides environnementales</li> <li>Faible taux de matière organique dans les sols</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement et sensibilisation des partenaires (Chambre d'Agriculture, coopératives, négociants, ...)</li> <li>Formations par les partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Climat et pluviométrie</li> <li>Arrêt des dispositifs d'aides (PEA et MAEC fertilisation)</li> <li>Exigences des filières</li> <li>Quantité importante d'azote dans la ZNS sur cranette</li> </ul>

<b>ACTION 3 : Limiter les pertes par infiltration et ruissellement</b>		
<b>Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 3/4</b>		
	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maintien d'une couverture végétale permanente (CIPAN, cultures pérennes)</li> <li>Création ou maintien de cultures à bas niveau d'intrants : stabilisation à 2% de la ZAP</li> <li>Création ou maintien d'éléments du paysage : 39250 ml</li> <li>Pilotage de l'irrigation : +16%</li> <li>Cartographie des éléments paysagers en 2016</li> <li>Accompagnement et financement du SIEP pour implanter du miscanthus</li> <li>SIEP opérateur MAEC depuis 2012</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Retournement de luzerne après 3 années de valorisation (risque lessivage azoté)</li> <li>Difficultés pilotage irrigation (organisation, matériel)</li> <li>Mise en œuvre des leviers pour limiter le ruissellement</li> </ul>
	<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement financier : PVE, PCAE, MAEC, ...</li> <li>Bonne mobilisation des partenaires pour le projet du miscanthus (INRA, AGRO-TRANSFERT, NOVABIOM, ...)</li> <li>Essais mis en place pour les CIPAN</li> <li>Réglementation sur les CIPAN</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Filière de valorisation du miscanthus</li> <li>Climat et pluviométrie</li> <li>95 % des sols sensibles à la battance</li> <li>Peu d'opportunités de valorisation des fourrages par l'élevage</li> </ul>

<b>ACTION 4 : Améliorer les pratiques phytosanitaires</b>		
<b>Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 5/10</b>		
	<b>FORCES</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dynamique agricole et agriculteurs moteurs</li> <li>Contractualisation des engagements environnementaux : +5%</li> <li>Bonne diversité des assolements</li> <li>Raisonnement la protection sur la rotation : 97%</li> <li>Destruction mécanique des CIPAN : 100% dans la ZAP et 100% dans l'AAC</li> <li>Utiliser les leviers agronomiques : 92%</li> <li>Utilisation d'OAD + BSV : +68%</li> <li>AQUAPLAINE : +2% dans la ZAP et 6% dans l'AAC</li> <li>Diagnostic Agriculture Biologique : +43% dans la ZAP et +27% dans l'AAC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix et pertinence de l'indicateur (nombre d'agriculteurs)</li> <li>Faible conversion en AB</li> <li>Forte variabilité des pratiques</li> <li>OAD phyto peu valorisés</li> </ul>
	<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagnement financier : MAEC, PCAE, ...</li> <li>Formations et visites par les partenaires (Chambre d'Agriculture, Coopératives, Négociants, Groupe de développement, ...)</li> <li>Accompagnement et sensibilisation par l'ABP</li> <li>GIEE binage betteraves et haricots</li> <li>Achats de matériels de lutte alternative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arrêt du PEA</li> <li>Climat et pluviométrie</li> <li>Problèmes de résistances des herbicides</li> <li>Exigences des filières</li> <li>Peu d'alternatives à l'utilisation de bentazone</li> <li>MAEC : cahier des charges complexe et exigeant</li> <li>Arrêt du GIEE</li> </ul>

**ACTION 5 : Communication, sensibilisation et formation des acteurs agricoles**

Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 5/13

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne implication du SIEP : réunions d'informations, sensibilisations, études BRGM, ...</li> <li>Bonne implication des agriculteurs dans la démarche – bonne représentativité</li> <li>Tous les agriculteurs ont le CERTIPHYTO</li> <li>Adapter les molécules aux risques de transfert : + 89%</li> <li>Réunions (56% présence), formations, sensibilisations et visites proposées localement sur le territoire</li> <li>Valorisation des déchets</li> <li>Management environnemental : +38%</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix et pertinence de l'indicateur</li> <li>Leviers pour maintenir la fertilité organique des sols</li> <li>Mauvaise valorisation des événements sur le territoire</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formations et visites par les partenaires (Chambre d'Agriculture, Coopératives, Négociants, Groupe de développement, ...)</li> <li>Accompagnement et sensibilisation par l'ABP</li> <li>Filières ADIVALOR valorisées</li> <li>Appuis financiers de l'AEAP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de substitution aux molécules</li> <li>Pas d'implication dans le développement des filières</li> <li>Récupération des données par les partenaires</li> <li>Manque d'implication de certains opérateurs</li> </ul>

**ACTION 6 : Veille foncière**

Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 2/2

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conventions signées avec la SAFER</li> <li>Nouvelle convention SAFER pour 5 ans</li> <li>Echanges réguliers avec les acteurs du foncier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque d'implication de certains agriculteurs</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Fusion de la SAFER Hauts de France</li> <li>Rencontres et écoutes des acteurs politiques (Sous-Préfet)</li> <li>Appuis de l'AEAP et DDTM</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'engagement des partenaires</li> <li>Difficulté de mise en œuvre</li> <li>Pas d'information complémentaire avec l'outil VIGIFONCIER</li> </ul>

Les aides agricoles ont été abordées. Les indicateurs liés à certaines aides MAE sur la fertilisation ont baissé car les aides n'existent plus. Le Programme Eau et Agriculture (PEA) n'est plus proposé par l'AEAP depuis 2013 ce qui fait diminuer le nombre d'engagements sur le territoire.

Le SIEP est opérateur MAEc depuis 2012 sur les 22 communes à enjeu eau concernées par les ORQUE de Caix, Potte et Morchain. Les aides ne sont pas incitatives et les agriculteurs ont des difficultés à percevoir les indemnités. L'agence de l'eau milite pour l'obtention des mesures plus incitatives économiquement.





Concernant les matières actives utilisées actuellement retrouvées dans l'eau, la Bentazone est retrouvée à des taux devenant inquiétants sur le territoire (forages agricoles, piezo) depuis cette année. Bonduelle exprime le fait qu'aucune solution chimique n'existe pour remplacer certaines molécules. Bonduelle recherche des produits issus de l'Agriculture biologique.

Alexandre Deroo explique que la fertilité des sols est un élément à prendre en compte dans la conversion en agriculture biologique.

Delphine BEUN répond sur la fertilité des sols qui est une problématique liée à des pratiques culturales. L'usage de plusieurs leviers agronomiques en agriculture biologique reste le principal levier. Cependant, l'adaptation d'une longue rotation peut pallier la perte de fertilité. La perception de l'agriculture biologique sur le territoire a beaucoup évolué ces dernières années.

Perrine GAMEZ résume les principaux résultats du suivi agricole et rappelle la bonne adhésion des agriculteurs dans la démarche.

**52 %, soit 25 /48 des objectifs fixés à 5 ans sont atteints en 2017.** Entre 2015 et 2017, 25 indicateurs ont progressé, 15 indicateurs se sont stabilisés et 8 indicateurs ont diminué, tous liés à l'effectif global dans l'AAC qui a augmenté.

*Une réunion d'information agricole aura lieu en mars afin de présenter le plan d'actions et les aides disponibles sur le territoire.*

#### 4. Bilan du plan d'actions non agricoles

Marine JOSSE présente le bilan non agricole.

Ainsi en 2017 :

- 2 / 2 actions *Milieu* ont atteint les objectifs
- 4 / 5 actions *Assainissement collectif* ont atteint les objectifs
- 5 / 14 actions *Assainissement non collectif* ont atteint les objectifs
- 7 / 9 actions *Phytosanitaire non agricole* ont atteint les objectifs
- 4 / 4 actions *Limiter et surveiller l'impact des rejets des PME et artisans* ont atteint les objectifs
- 6 / 6 actions *Communication et sensibilisation* ont atteint les objectifs

### Thématique 1 : MILIEU

Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 2/2

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bonne implication des agriculteurs pour réaliser les analyses (9/9 en 2017)</li> <li>Réseau de suivi réalisé avec l'avis d'un expert hydrogéologue</li> <li>Analyses réalisées chaque année : bon suivi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Menace d'une matière active</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données des analyses de la décharge de Gurdebecke chaque année</li> <li>Rencontre et échanges possibles (prélèvement avec le BRGM)</li> <li>Participations aux Commissions de Suivi de Site</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>« Décharges/stockages sauvages »</li> <li>Interprétation difficile</li> </ul>

### Thématique 3 : ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 4/5

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recensement des points de stockage réalisé</li> <li>Connaissance importante du réseau : ciblage et diagnostic et travaux réalisés</li> <li>Sensibilisation et échanges avec le service assainissement de la communauté de communes Terre de Picardie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Choix et pertinence de l'indicateur sur les eaux pluviales (manque d'intérêt pour les analyses des eaux pluviales ?)</li> <li>Pas la compétence assainissement</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude diagnostic permettra de prioriser les actions à mener dans la communauté de communes Terre de Picardie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de la dynamique autour des communes les plus proches des captages</li> <li>Pas d'intérêt pour analyser les eaux stockées</li> </ul>

### Thématique 4 : ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 5/14

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibilisation et échanges avec le service assainissement de la communauté de communes Terre de Picardie</li> <li>Agences immobilières et les notaires informés</li> <li>Vidangeurs et les installateurs informés</li> <li>Groupes de travail assainissement</li> <li>Courriers et informations aux particuliers : actions de communication</li> <li>Participation aux journées du SATANC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas la compétence assainissement</li> <li>Cartographie à développer</li> <li>Plus de retours de la CCALN (Le Quesnel – phase avant-projet AC- et Arvillers)</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de l'AEAP : 50% plafonné</li> <li>Zone à enjeu sanitaire : financement majoré par l'AEAP (60%)</li> <li>Taxe incitative de la CCTP (100 € par an)</li> <li>Grille d'évaluation bientôt uniformisée par le SATANC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de possibilités de co-financement du SIEP pour mener une étude à la parcelle</li> <li>Application de la réglementation</li> <li>64 % de non conformités</li> <li>Défauts d'informations des notaires lors des ventes</li> <li>Augmentation des filières agréées : augmentation des coûts</li> </ul>

### Thématique 5 : PHYTOSANITAIRE NON AGRICOLE

Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 7/9

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Enquêtes et visites des communes</li> <li>Réunions avec les communautés de communes</li> <li>Réunions d'informations et sensibilisations (URCPIE, etc.)</li> <li>Journées de démonstrations</li> <li>Suivi des molécules utilisées par la SNCF</li> <li>Retours d'expérience et mise en avant des pratiques exemplaires</li> <li>Sensibilisations et signature d'une jardinerie</li> <li>Achats de matériels alternatifs par les communes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion publique</li> <li>Modification du cahier des charges des entreprises d'espaces verts (mais sensibilisation)</li> <li>Manque d'adhésion des communes à enjeux eau</li> <li>Manque de mutualisation des communautés de communes et communes</li> <li>Désengagement de la jardinerie signataire</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de l'AEAP avec la charte d'entretien des espaces publics (50% du matériel et 30% plan de gestion différencié)</li> <li>Réglementation : loi LABBE</li> <li>Arrêt des produits phytosanitaires depuis 2012 par le conseil départemental</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désengagement de la Région (plus de politique de l'eau)</li> <li>Trouver des relais pour toucher les particuliers : jardineries, jardins familiaux, réunions publiques ?</li> <li>Difficultés de travailler avec la SNCF</li> </ul>

### Thématique 6 : LIMITER ET SURVEILLER L'IMPACT DES REJETS DES PME ET ARTISANS

Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 4/4

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunions d'information, sensibilisation et groupe de travail sur la thématique « artisans »</li> <li>Diagnostics et rencontre auprès de 35 artisans et 28 pour la CCT</li> <li>Deux artisans régularisés avec le financement de l'AEAP</li> <li>Echanges réguliers avec la DREAL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pertinence des indicateurs</li> <li>Manque de mobilisation des artisans sur le volet environnemental</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de l'AEAP (animateur à la CMA, opération collective)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désengagement de la CMA (plus d'animateurs)</li> <li>Inspection peu réalisée sur le territoire</li> </ul>

### Thématique 7 : COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

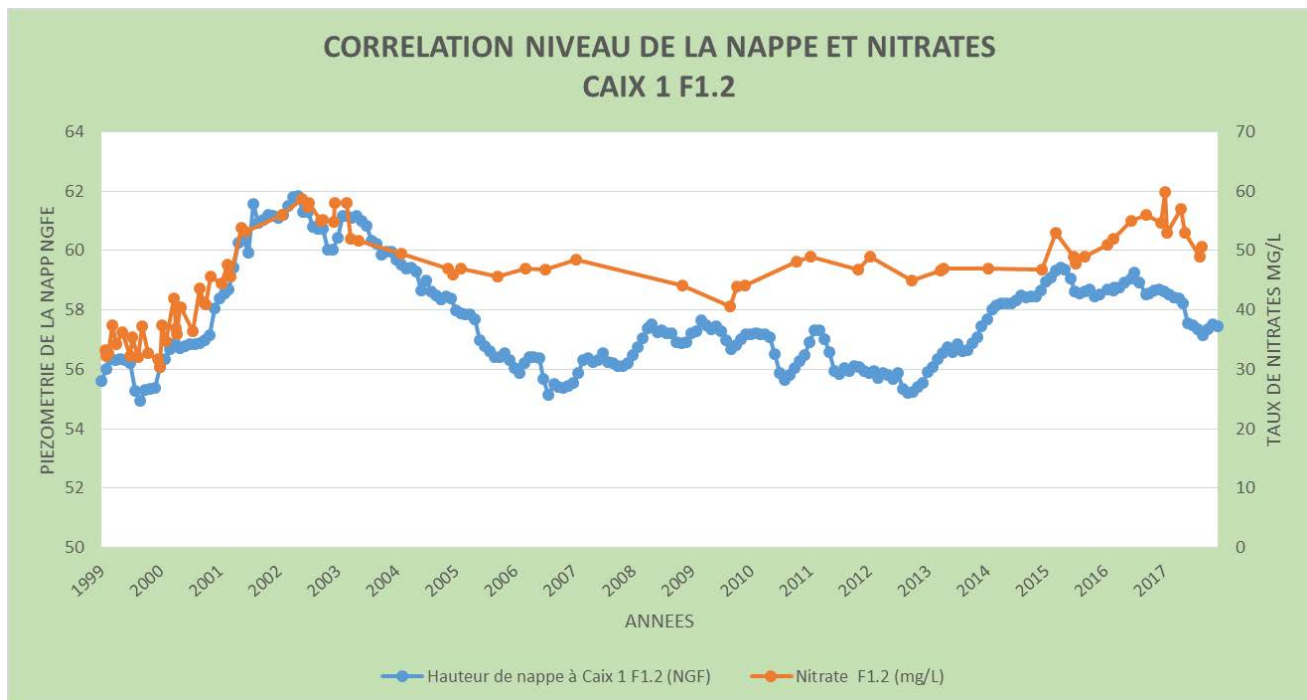
Nombre d'objectifs atteints en 2017 : 6/6

	FORCES	FAIBLESSES
<b>INTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Implication d'une manière générale SIEP dans les outils de communication, vulgarisation et sensibilisation</li> <li>Réunion publiques et échanges avec tous les acteurs du territoire</li> <li>Mise à jour du site internet et différents outils de communication (plaquettes, panneaux, etc.)</li> <li>Interventions scolaires et outils de vulgarisation</li> <li>Partenariat avec le SMITOM (visites et interventions scolaires)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer le réseau d'animateur au niveau départemental</li> <li>Mutualisation des moyens (interventions scolaires, ex avec Charlotte Defoly)</li> </ul>
	OPPORTUNITES	MENACES
<b>EXTERNE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Financement de l'AEAP (animateur à la CMA, opération collective)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires qui ne relaient pas les informations</li> </ul>

## 5. Qualité de l'eau

Marine JOSSE présente un point sur l'évolution de la qualité de l'eau depuis le début de l'ORQUE de Caix.

Le taux de nitrates a augmenté surtout depuis 2015 mais tend à baisser depuis quelques mois. Une corrélation a été établie avec le niveau de nappe. Suite à l'étude du BRGM, il a été établi que l'eau mettait de quelques mois à quelques années pour arriver dans les forages. Le temps de réponse peut être très long. Il est donc difficile d'appréhender l'avenir.



Marine JOSSE ajoute que le cumul des teneurs en pesticides augmente dans l'eau. En effet le maximum atteint est de 0,266  $\mu$ /l sur le F1.2 en août 2017 pour l'ensemble des produits (norme 0,5 $\mu$ /L). En 2016 le maximum atteint était de 0,215  $\mu$ /l.

## 6 et 7. Conclusion et perspectives à venir

Philippe CHEVAL résume l'atteinte des actions avec **25 / 48 (52%) objectifs atteints en 2017 pour le volet agricole et 28/40 (70%) objectifs atteints en 2017 pour le volet non agricole.**

**Soit 53/88 objectifs atteints ce qui représente 60% des objectifs atteints sur 5 ans.**

Philippe CHEVAL va demander une audience auprès du Préfet pour présenter les résultats obtenus après 5 ans de mise en place du programme d'actions sur les captages de CAIX.

L'augmentation des produits phytosanitaires dans l'eau est inquiétante. Il souhaite que tous les partenaires continuent de travailler ensemble afin d'apporter des solutions sur le territoire avec le soutien des services de l'Etat.



Les résultats sont bons, les acteurs s'impliquent mais la menace de devoir implanter une usine pour potabiliser l'eau est toujours présente.

Pour la partie agricole, des groupes de travail sont prévus. Le premier se tiendra le 16 février pour définir un nouveau programme d'actions. Un comité de pilotage validera et présentera les résultats de la démarche.

Philippe CHEVAL remercie les membres du COPIL pour leur investissement dans la démarche et rappelle que la préservation de l'eau est un enjeu majeur et collectif.

**L'ordre du jour étant épuisé, M. CHEVAL lève la séance à 17h00.**

---

*POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER :*

**Melle Marine JOSSE**

S.I.E.P du Santerre

1, rue d'Assel

B.P. 20022

80170 ROSIERES EN SANTERRE

☎ : 03 22 88 45 20

☎ : 03 22 88 93 15

✉ : [animatrice-siepdusanterre@orange.fr](mailto:animatrice-siepdusanterre@orange.fr)